

Québec, le 21 octobre 2021

Madame Sophy Forget Bélec  
Présidente  
Association québécoise des milieux familiaux éducatifs privés (AQMFEF)  
592, 99<sup>e</sup> Avenue  
Montréal (Québec) H1A 2C3

Madame Forget Bélec,

Je veux m'adresser personnellement aux personnes offrant un service de garde en milieu familial non régi.

La garde en milieu familial c'est un beau modèle, un modèle à échelle humaine et qui répond aux préférences de nombreuses familles. La garde en milieu familial, moi j'y crois. J'ai eu l'occasion de le démontrer à plusieurs reprises depuis que je suis devenu ministre de la Famille.

Au printemps dernier, nous avons annoncé toute une série de mesures et d'incitatifs pour stimuler la création de places en milieu familial. Il y en avait pour 200 millions de dollars, de l'argent qui va dans les poches des responsables de garde en milieu familial (RSG). À ceci s'ajoutent des sommes encore plus importantes, consacrées à la nouvelle convention collective des RSG. Au total, depuis mon entrée en poste, leur rémunération aura donc augmenté de près de 30 %. Je ne suis pas le seul à croire à la garde en milieu familial, c'est tout le gouvernement qui se mobilise pour elle.

J'ai aussi eu l'occasion de dire, à plusieurs reprises, qu'il fallait revoir en profondeur l'organisation de nos manières de faire afin de favoriser les milieux familiaux. C'est l'un des grands objectifs du *Grand chantier pour les familles* que j'ai dévoilé aujourd'hui. Depuis 2018, je suis très clair sur les problèmes que soulève l'existence de la garde non régie au Québec. Bien que vous soyez en grande majorité des personnes compétentes dédiées aux enfants qui vous sont confiés et dignes de la confiance des familles avec lesquelles vous travaillez, le fait de pouvoir travailler sans reconnaissance du ministère permet à trop de personnes d'opérer des milieux dans des conditions qui sont inacceptables. Leur mauvais service vient entacher votre bon travail.

... 2

À la lecture du *Grand chantier pour les familles*, vous remarquerez que la qualité des services est au cœur des préoccupations du gouvernement. On ne peut d'un côté dire que l'on veut terminer le réseau des services de garde éducatifs à l'enfance pour tous les enfants du Québec et, de l'autre, accepter que certains enfants soient dans des milieux où il n'y a aucun programme éducatif. Ce serait inéquitable. Aussi, on ne pourra pas planifier efficacement le développement du réseau et répondre aux besoins de toutes les familles tant que des milliers d'enfants et de passionnées de la petite enfance resteront invisibles dans les données du ministère et hors de nos évaluations. Votre place est au soleil, avec le reste du réseau. C'est pourquoi le gouvernement vous tend la main et vous invite à intégrer le réseau du ministère. On a besoin de vous pour le terminer, on a besoin de votre expérience et de votre passion pour relancer la garde en milieu familial.

J'ai aussi entendu ce que vous nous avez dit, notamment lors des consultations du printemps dernier. La garde en milieu familial telle qu'elle existe en ce moment est trop lourde. Vous n'êtes pas les seules à le penser. Les RSG et de nombreuses associations nous ont dit la même chose. Vous avez raison. C'est pourquoi on propose également une série de mesures pour faire des milieux familiaux des endroits où il fait bon travailler.

On va alléger le règlement entourant la garde en milieu familial et réduire les visites de conformité. Le ministère va harmoniser les pratiques des bureaux coordonnateurs et mettre en place, avec eux, une série de services pour faciliter le quotidien des RSG. On pense à de l'accompagnement administratif, des services de comptabilité et des services de traiteur. Le milieu familial va changer. Au cœur de ce que l'on propose, il y a l'idée de respecter la relation de confiance qui unit une éducatrice et les familles avec lesquelles elle travaille.

Pour celles d'entre vous qui désireront offrir des places subventionnées, ce sera possible. Mais vous pourrez aussi offrir des places non subventionnées et ainsi conserver votre modèle d'affaires, minimiser les contacts avec le bureau coordonnateur et ne pas en avoir avec les associations syndicales si vous n'en voulez pas.

Je vous tends la main pour intégrer le réseau, mais un réseau qui changera pour répondre à vos attentes. Je veux que le tout se fasse en douceur. On prévoit une période de transition de 4 ans, une fois la loi adoptée. Je vous confirme par cette lettre que, dès maintenant, vous aurez droit à l'incitatif de 3 500 \$ créé au printemps dernier pour toute personne qui accepterait d'ouvrir un nouveau service de garde en milieu familial. Mais je veux aller plus loin. Nous allons préparer un plan de transition complet pour qu'un maximum d'entre vous accepte de devenir des RSG. J'ai demandé aujourd'hui à l'AQMFEP de travailler avec moi à la préparation de ce plan. Plus tôt vous prendrez part à ces discussions, plus votre voix sera forte, plus le résultat final vous plaira. L'idée c'est de travailler ensemble dans le cadre de ce Grand chantier pour les familles du Québec.

Dans ce plan annoncé aujourd'hui, notre gouvernement propose aussi de mettre sur pied plusieurs parcours de qualification pour celles qui voudraient aller travailler dans une installation. Peut-être certaines d'entre vous voudront en profiter. Mon souhait le plus cher c'est que toutes celles et tous ceux qui travaillent en petite enfance, en ce moment, continuent de le faire longtemps. Je vous tends la main. Préparons la suite des choses, ensemble.

Cordialement,

Le ministre de la Famille,

A handwritten signature in blue ink, reading "mlacombe". The signature is written in a cursive, lowercase style.

Mathieu Lacombe